République Française Département de la Moselle EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, P. Bettinger, E Driant, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, P.

Schwartz, J-C Werth

Absent-excusé : G. Bettinger

Absents: V. Crone,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Subventions communales et privées

La commission communale des subventions s'est réunie le 24 mai 2024 et a fait les propositions suivantes

Associations socio-culturelles :	ANNEE 2024
Service de proximité :	
Conseil de fabrique de Bazoncourt/Sanry sur Nied	4 300,00
Secouristes Rémilly	150,00
USEP	50,00

Par ailleurs, les habitants seront sollicités comme chaque année dans le cadre de l'opération "brioches de l'Amitié" en faveur de l'enfance inadaptée.

Adopté à l'unanimité

RPI: convention, règlement et tarifs

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal mise à jour pour l'année 2024-2025 et ses annexes notamment le règlement intérieur et les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2024.

Tarifs de l'accueil périscolaire au 1^{er} septembre 2024 en fonction du quotient familial CAF:

Tarifs	ACCUEIL PERISCOLAIRE Mairie SANRY SUR NIED				
2024 / 2025	Tranche 1 < 600	Tranche 2 601-900	Tranche 3 901 à 1200	Tranche 4 1201 à 1700	Tranche 5 > 1700
Coût matin (7h00 à 8h30) 1h30	1.28 €	2.07 €	2.55 €	3.02 €	3.83 €
Coût matin exterieur	1.59 €	2.58€	3.19 €	3.78 €	4.78 €
Coût midi	5.78 €	8.37 €	9.75 €	11.12€	12.83 €
Coût midi exterieur	7.22 €	10.46 €	12.19 €	13.90€	16.03 €
Coût soir (16h15 à 18h45) 2h30	2.13 €	3.44 €	4.25 €	5.04 €	6.38 €
Coût soir extérieur	2.66 €	4.30 €	5.31 €	6.30 €	7.97 €
Coût d'une journée complète	9.18 €	13.87 €	16.55 €	19.18€	23.03 €
Coût d'une journée complète extérieur	11.47 €	17.34 €	20.69€	23.97 €	28.78 €
Absence non signalée	5.00 €				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette convention et ses annexes et charge le Maire de la signer et valide les tarifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour l'année 2024-2025.

Demande de subvention DETR pour le chauffage de l'école

Le Maire présente plusieurs devis pour le chauffage de l'école.

Le Conseil Municipal demande une subvention au titre de la DETR pour ces travaux.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention de la subvention DETR et décide de fixer le plan de financement tel que résumé ci-après, sur la base du devis estimatif précité ci-dessous :

Plan de financement :

Montant estimé HT :	18 427.23€
Avance TVA :	3 685.45€
Subvention sollicitée (50%)	9 213.61€
Montant Toutes Taxes	22 112.68€

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

La part non subventionnée sera financée sur les fonds propres de la commune de Bazoncourt.

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention région Grand Est pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED

Vu la volonté de la commune de réduire ses charges d'énergie et afin de diminuer les frais d'électricité plus particulièrement pour l'éclairage public, le Maire propose de remplacer les luminaires actuels par des platines LED.

Afin d'assurer le financement de cette opération le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la région Grand Est et approuve le plan de financement suivant

Montant estimé HT :	44 004.00€
Avance TVA:	8 800.80€
Subvention sollicitée (50%)	22 002.00€
Subvention fonds vert accordée par l'état	8 801.00€
Montant Toutes Taxes	52 804.80€

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

La part non subventionnée sera financée sur les fonds propres de la commune de Bazoncourt.

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13 Nb de conseillers ayant pris part au vote 11 Date affichage le 03.06.2024 Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 03.06.2024 Publication et notification le 03.06.2024

Certifié conforme à l'original Bazoncourt, le 3 juin 2024 Le Maire

